



Communiqué de presse
Paris, le 16 novembre 2021

Baromètre PRISM'EMPLOI Septembre 2021



COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2021

La survenue de la crise sanitaire puis du confinement à partir du 17 mars 2020 ont conduit en quelques jours à l'effondrement de l'emploi intérimaire. En septembre 2021, la lecture des tendances reste perturbée par la référence à une période atypique (-10,0 % en septembre 2020 par rapport à septembre 2019, et ce en tenant compte de l'activité partielle). En conséquence, le commentaire du Baromètre Prism'emploi de septembre 2021 porte sur la comparaison avec les données de septembre 2019, permettant ainsi un éclairage plus pertinent.

En septembre 2021, le travail temporaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) dénombre 772 660 emplois en équivalent temps plein (ETP), soit **2,8 % de moins qu'en septembre 2019**, correspondant à la destruction de 22 500 ETP par rapport à la situation d'avant crise.

Le recul observé au mois de septembre 2021 (sur deux ans) est le plus faible depuis le début de la crise du Covid, témoignant d'une normalisation lente et progressive de la situation de l'emploi intérimaire. Celui-ci se situe désormais 3 points au-dessus de la baisse moyenne enregistrée au cours des 3 premiers trimestres 2021 (-5,8 % par rapport à la même période de 2019).

Dans le détail des évolutions sectorielles :

- ▶ L'industrie et le BTP, pénalisés par des pénuries de matériaux subissent une dégradation sur deux ans de respectivement -4,0 % et -12,6 %. Il convient toutefois de noter que ces deux secteurs connaissent ce mois-ci, des trajectoires distinctes : l'industrie est marquée par une moindre dégradation au regard de la moyenne de l'année (-4,0 % en septembre contre -10,1 % au cours des trois premiers trimestres), alors que le BTP demeure très en retrait (-12,6 % en septembre contre -11,3 % au cours des trois premiers trimestres).
- ▶ Le secteur du commerce, en recul de -2,9 %, se situe dans la moyenne des secteurs.
- ▶ Le travail temporaire s'est légèrement développé dans les services (+0,9 %), en raison de la tendance à la normalisation dans l'hôtellerie-restauration et des besoins importants d'emplois dans le médico-social.
- ▶ A rebours des autres secteurs, les effectifs intérimaires des transports-logistique avec + 8,9 % (sur deux ans) poursuivent leur croissance soutenue.

Dans ce contexte, les qualifications d'ouvriers, pénalisées par la conjoncture dans l'industrie et le BTP, reculent de -5,0 % pour les ouvriers qualifiés et de -3,5 % pour les ouvriers non qualifiés. Les autres métiers, portés par la relative tertiarisation des effectifs, progressent de +3,5 % pour les cadres et professions intermédiaires et de +1,3 % pour les employés.

Contacts presse

Ema Hazan
06.64.56.11.74
ema.hazan@plead.fr

Juliette Prost
06.72.47.53.28
juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi



DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Évolution de septembre 2021 par rapport à septembre 2019

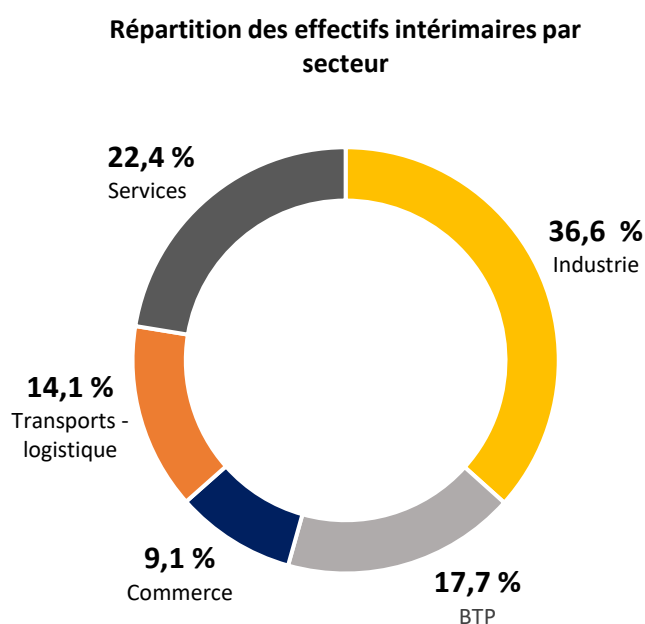
LES CHIFFRES CLÉS :

Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse (-2,8 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs sont en baisse

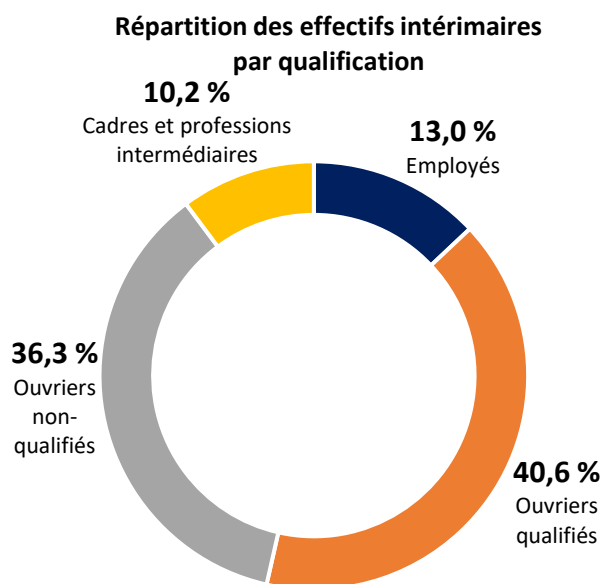
L'emploi intérimaire augmente dans les transports (+8,9 %) et dans les services (+0,9 %), mais diminue dans le commerce (-2,9 %), l'industrie (- 4,0 %) et le BTP (-12,6 %).



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

L'intérim ouvrier orienté à la baisse

L'emploi intérimaire augmente chez les cadres et professions intermédiaires (+3,5 %) et les employés (+1,3 %) mais diminue chez les ouvriers non qualifiés (-3,5 %) et les ouvriers qualifiés (-5,0 %).



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES EN SEPTEMBRE 2021 par rapport à septembre 2019 et septembre 2020

	2019	2020
Évolution globale	-2,8 %	+8,2 %
BTP	-12,6 %	+4,2 %
Industrie	-4,0 %	+10,1 %
Services	+0,9 %	+6,9 %
Transports	+8,9 %	+11,7 %
Commerce	-2,9 %	+6,7 %

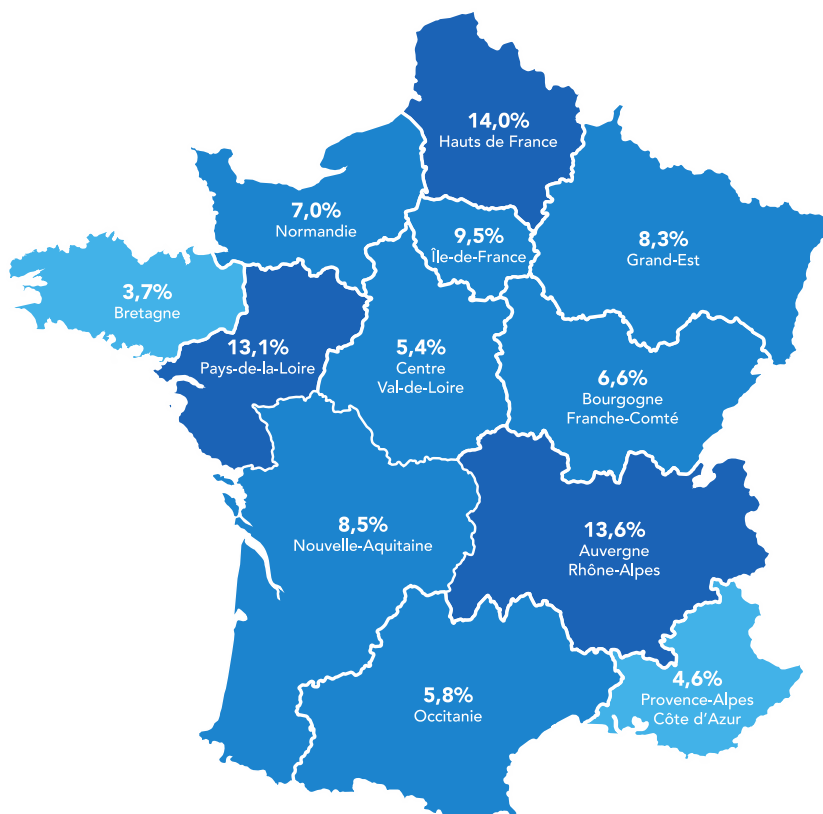
LE CDI INTÉRIMAIRE

En septembre 2021, le CDI Intérimaire représente 48 118 ETP, correspondant à 6,2% des effectifs des agences d'emploi.

Dans un environnement économique et sanitaire appelant à renforcer la sécurisation des parcours, les agences d'emploi ont accru le nombre de leurs salariés en CDII de 5 905 ETP sur un an, correspondant à une hausse de 14 %.

Sur les territoires, le recours au CDII est nettement surreprésenté en Pays de la Loire (9,7 %), dans les Haut-de-France (9,3 %) et en Bourgogne-Franche-Comté (8,5 %). C'est en Bretagne et en Ile-de-France (avec respectivement 4,2 % et 3,9 % des effectifs) que ce type de contrats demeure le moins développé.

La répartition géographique des CDII se concentre à plus de 40 % dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Haut-de-France : 14,0 %, Auvergne-Rhône-Alpes : 13,6 % et Pays de la Loire : 13,1 %.



DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE

Chiffres de septembre 2021 par rapport à septembre 2019

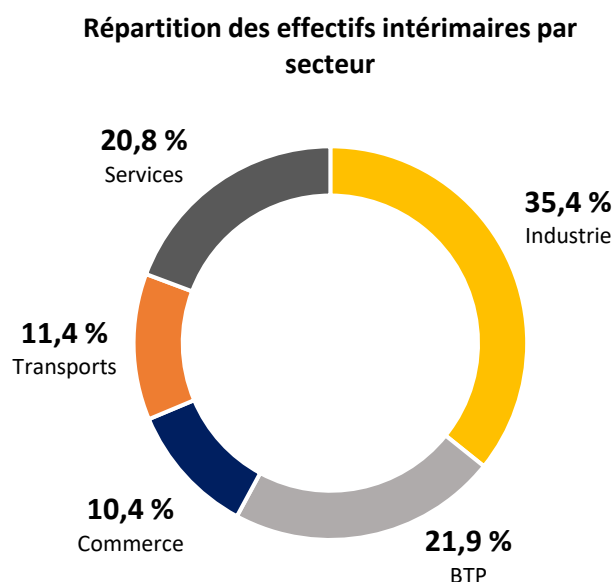
LES CHIFFRES CLÉS :

Les effectifs intérimaires sont en hausse (+2,6 %) en région Nouvelle-Aquitaine.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs augmentent

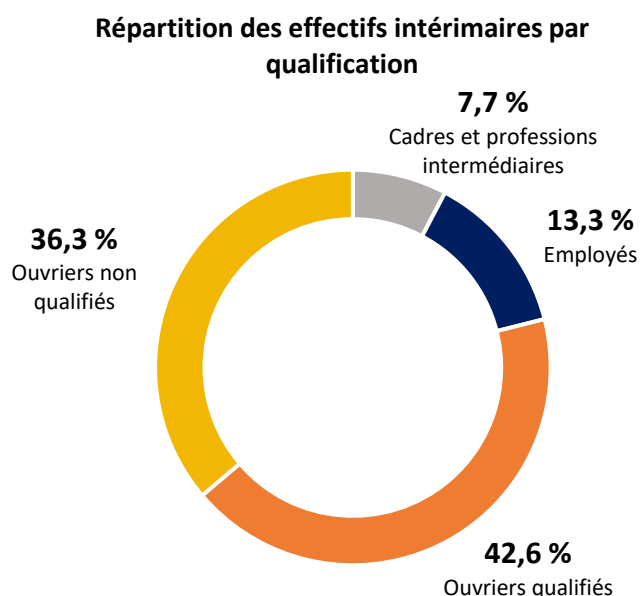
L'emploi intérimaire augmente dans les transports (+39,4 %), le commerce (+8,6 %), les services (+4,5 %) et l'industrie (+0,9 %) mais diminue dans le BTP (-11,0 %).



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La majorité des qualifications augmentent

L'emploi intérimaire augmente chez les cadres et professions intermédiaires (+11,1 %), les employés (+7,5 %) et les ouvriers non qualifiés (+4,3 %) mais recule chez les ouvriers qualifiés (-1,5 %).



TENDANCES TERRITORIALES :

	Évolution des effectifs intérimaires (y compris CDI)	Part des CDI dans l'emploi intérimaire total
Charente	-5,1 %	6,2 %
Charente-Maritime	-2,9 %	7,8 %
Corrèze	+5,7 %	7,3 %
Creuse	+11,6 %	7,9 %
Dordogne	+11,7 %	6,7 %
Gironde	+3,1 %	4,8 %
Landes	+5,8 %	5,2 %
Lot-et-Garonne	-0,9 %	4,2 %
Pyrénées Atlantiques	-6,8 %	5,3 %
Deux-Sèvres	+3,9 %	7,0 %
Vienne	+8,7 %	9,0 %
Haute-Vienne	+15,0 %	7,2 %

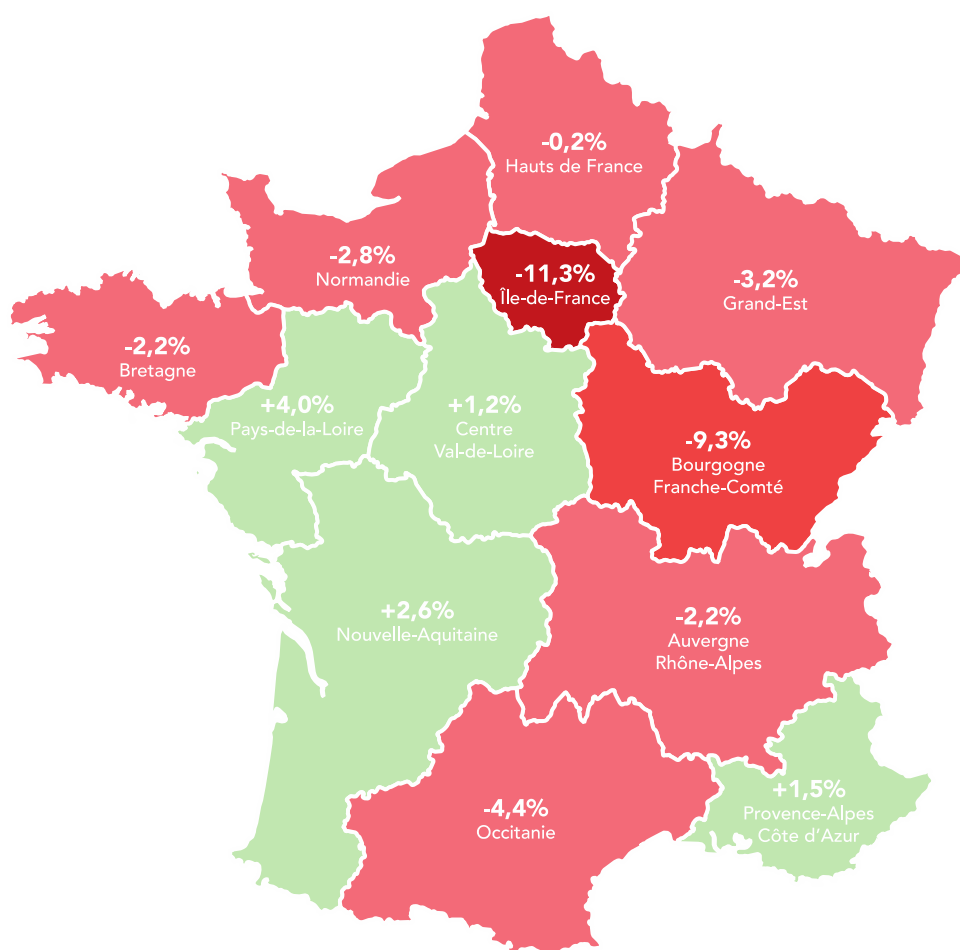
LA FRANCE DES RÉGIONS

Septembre 2021 par rapport à septembre 2019

Quatre régions sont en hausse

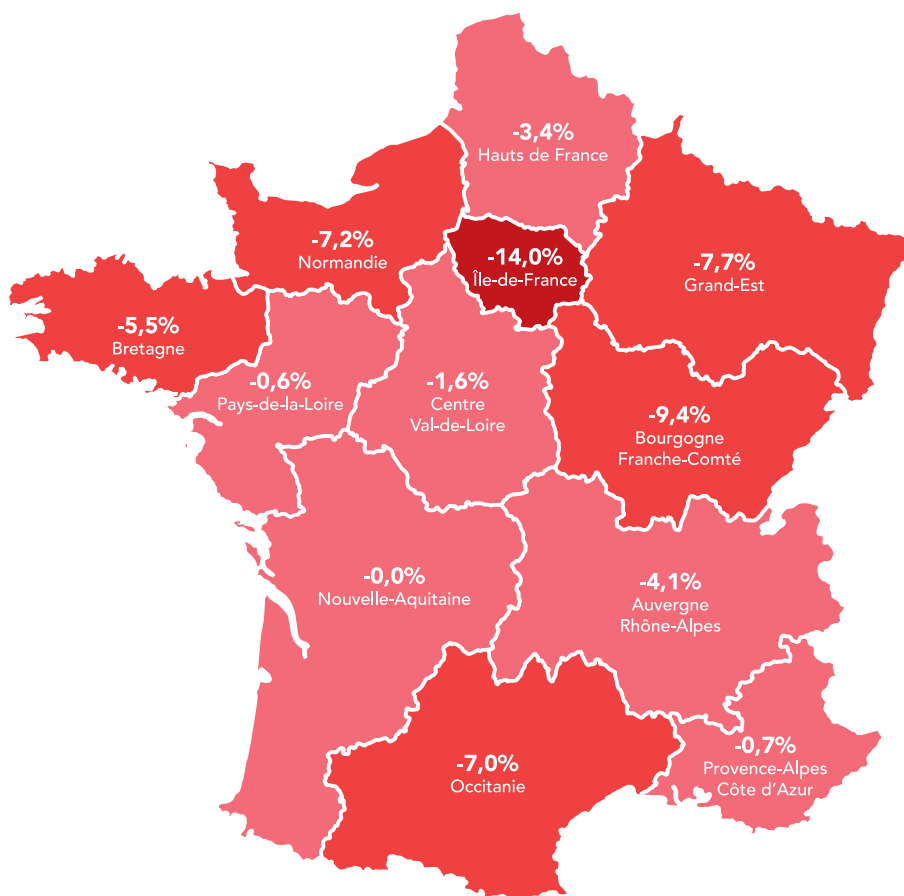
Les spécialisations sectorielles des bassins d'emploi ont un effet différenciant sur les évolutions géographiques. Quatre des treize régions métropolitaines, portées par le développement du secteur transport-logistique, enregistrent une progression des effectifs intérimaires : Pays-de-la-Loire avec +4,0 %, Nouvelle-Aquitaine avec +2,6 %, PACA avec +1,5 % ; et Centre Val de Loire avec +1,2 %.

A l'opposé, la situation en Ile-de-France (-11,3 %) et en Bourgogne-Franche-Comté (-9,3 %) demeure préoccupante.



Cumul annuel : janvier-septembre 2021 (%)

Au cours des neuf premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse cumulée de -5,8 % par rapport à la même période en 2019.



Méthodologie :

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.



Contacts presse

Ema Hazan
06.64.56.11.74
ema.hazan@plead.fr

Juliette Prost
06.72.47.53.28
juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi